



PROTOCOLE SANITAIRE

Conformément au protocole sanitaire relatif à la reprise d'activités sportives, conformément au protocole national de la Fédération Française de Gymnastique, les membres du bureau de l'association Carpentras Gymnastique, informent leurs adhérents des modalités d'organisation retenues pour la pratique de la gymnastique au sein du gymnase Jean Henry Fabre à Carpentras à partir du 15/12/2020.

Le protocole déterminé ci-après respecte les principes de base qui demeurent, à savoir :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières,
- La limitation du brassage des publics,
- Le port du masque pour les entraîneurs et pour tout parent accompagnant l'enfant
- Le nettoyage et désinfection des locaux et des matériels,
- L'information, communication, formation des publics, pratiquants, encadrants.

En cas de symptôme lié au Covid-19 ou en cas de contact proche avec un malade du Covid-19, le gymnaste s'engagera à informer le plus précocement possible notre association. Il ne pourra reprendre les entraînements que si il a été isolé au moins 7 jours après avis médical, et que si son état physique le lui permet.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'activité. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) celui-ci ne doit pas se rendre à son club et ne pourra y être accueilli.

Consignes propres au Club Carpentras Gymnastique :

1. Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour les entraîneurs, aides entraîneurs, membres du CA et toute autre personne pénétrant dans le gymnase de six ans ou plus.

Pendant leur pratique sportive, les mineurs ne sont pas soumis à l'obligation du port du masque.

En revanche, en dehors des temps de pratique sportive, le port du masque est obligatoire.

2. Respecter le sens de circulation mis en place par le club Carpentras Gym :

Il sera demandé de respecter le sens de circulation matérialisé : l'entrée se fera par le grand portail côté accès pompiers et la sortie par l'accès direct du gymnase petit portail vert.

3. Respecter les horaires d'entraînement :

Il est demandé d'arriver à l'heure de son entraînement. Il sera impossible d'entrer dans l'enceinte du gymnase sans y avoir été invité.

Le gymnaste entrera seul sans accompagnateur et déposera ses affaires dans un emplacement défini propre à son groupe.

Respecter les règles de distanciation sociale entre gymnastes et entraîneurs en particulier autour des zones de rencontre (ex. agrès, bac à magnésie...)

Les accolades, les marques d'affection et autres signes de rapprochements sont à proscrire.

4. Désinfection au gel hydro alcoolique

a. Chaque gymnaste désinfectera ses mains à l'entrée dans le gymnase.

Le lavage des mains sera renouvelé régulièrement en cours d'entraînement. Sa fréquence sera en fonction de l'organisation de la séance (passage d'un seul ou de plusieurs gymnastes par agrès) et de la capacité des gymnastes à ne pas porter les mains au visage jugée par l'entraîneur.

b. Chaque gymnaste désinfectera ses mains et ses pieds avec du gel hydro alcoolique lors des changements d'agrès :

Le gymnaste désinfectera ses mains et ses pieds lors des différentes rotations et dès le début de l'entraînement.

5. Conditions de pratique de la gymnastique :

- *S'attacher les cheveux*
- *Il sera exigé une tenue par entraînement, les gymnastes se présenteront directement en tenue sur le site.*
- *Il est demandé que chaque gymnaste arrive avec une bouteille d'eau marquée à son nom.*
- *Attention, aucun accès à un vestiaire collectif ne sera autorisé. Les affaires personnelles sur le site (vêtements, sacs, gourde...) devront être regroupées à l'emplacement prévu pour chaque groupe. Le prêt des affaires personnelles est prohibé.*
- *Il sera demandé à chaque gymnaste d'apporter un sac plastique nominatif afin que chacun ait un stock de magnésie individuel.*
- *Toute affaire oubliée en fin de séance (chaussettes, bouteille d'eau...) sera isolée dans une poubelle fermée.*

6. Nettoyage du matériel :

- *Un nettoyage quotidien du gymnase aura lieu.*
- *Avant chaque entraînement l'ensemble des agrès et module sera désinfecté par les entraîneurs.*
- *L'aération des locaux sera faite très régulièrement.*

7. Evolution du protocole :

Le présent protocole est valable du 15/12/2020 jusqu'à nouvel ordre. Le club Carpentras Gym pourra le modifier en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires.